

# *Les dossiers du* Conseil National des Femmes Françaises

Créé le 18 avril 1901 - Reconnu d'utilité publique



*en partenariat avec les*  
**Zonta Clubs France Nord-Ouest**

**Dossier n° 7**

***VIEILLIR .... Et Alors !***

*Femmes et vieillissement actif*



Contact :

**Siège social : 228 bd Raspail – 75014 Paris**

✉ [cnff\\_da@yahoo.fr](mailto:cnff_da@yahoo.fr) - ☎ + 33 (0)6 74 66 48 15



Contact :

✉ [zonta.nh@wanadoo.fr](mailto:zonta.nh@wanadoo.fr)

[www.zontaclubsfrance.org](http://www.zontaclubsfrance.org) - [www.zonta.org](http://www.zonta.org)

# SOMMAIRE

## Les senior-e-s, une réalité complexe

Marie-Jeanne Vidaillet-Peretti, *Présidente du CNFF*  
Annie-Laurence Godefroy, *Past Présidente des Zonta Clubs de France*

## Intervention de Madame Nora Berra, Secrétaire d'Etat aux Aînés

### **55..... 65..... 75 ANS ... ET PLUS : UN ETAT DES LIEUX**

#### La réalité démographique

Olivier Chardon, Division Enquêtes et Etudes démographiques, INSEE

#### Retraites et risques de précarité

Zehira Ben Ahmed, juriste, Administrateur de la Fédération nationale des Accidentés de la Vie

#### L'âgisme : discriminations et exclusions fondées sur l'âge

Jérôme Pellissier, Ecrivain, Chercheur en psycho-gérontologie, Secrétaire de l'Observatoire de l'âgisme

#### Entre politique et associatif : les diverses formes d'engagement des femmes dans la société

Mélissa Petit, Doctorante Université Paris Descartes  
Membre du Réseau d'Etudes Internationales sur l'Age, la Citoyenneté et l'Intégration (REIACTIS)

#### Une meilleure utilisation des potentiels des femmes par la société, les entreprises, le monde associatif ?

Marie-Françoise Fuchs, Fondatrice de OLD'UP  
Micheline Justice, EGEE

#### Enjeux et politiques de prévention du vieillissement en Europe

Catherine Déchamp Le Roux  
Professeur des universités en délégation à la Direction des Recherches sur le Vieillissement Europe-CNAV  
Anne-Pascale Vitale  
Présidente de la Commission Egalité des Genres du Mouvement Européen France

### **55..... 65..... 75 ANS..... ET PLUS : COMMENT POURRAIT-ON MIEUX LE VIVRE ?**

#### Vieillir : Une chance à saisir ?

Noëlle Châtelet, Ecrivain, Universitaire

#### *Témoignages et bonnes pratiques*

#### Les belles années devant soi

Françoise Nicole-Kremer, Présidente de Femmes pour Toujours

#### Un lieu de vie

Thérèse Clerc, Présidente de la Maison des Babayagas

#### Un système de co-location

Christiane Baumelle, Présidente de La Trame, Les Cocon3S

#### Les innovations de l'habitat pour le maintien à domicile

Michel Desmarchelier, Oger International

#### Bonnes pratiques aux Etats-Unis :

#### Les Boomers sont-elles vraiment différentes ?

Sherrill Mulhern, Ethnologue

#### Conclusions

Marie-Jeanne Vidaillet-Perretti

Présidente du CNFF

Danièle Gelly

Présidente des Zonta Clubs France Nord-Ouest

Pour introduire ce colloque, un petit mot sur la méthode :

Ce colloque est le premier qui est « co-produit » par le CNFF et le ZONTA ; il s'agit d'une démarche très positive pour les deux parties ; en effet, elle a permis de mettre en synergie les moyens et les réflexions de nos deux organisations. Le CNFF souhaite que cette expérience très positive soit renouvelée à l'avenir avec d'autres associations de notre réseau.

Sur le fond :

Le thème que nous allons traiter aujourd'hui s'inscrit parfaitement dans la démarche du CNFF de promotion de l'Egalité entre les femmes et les hommes à tout âge et dans toutes les strates de la vie ; personnelle, familiale, professionnelle, citoyenne,

Ainsi l'égal accès des femmes aux responsabilités politiques, sociales, et économiques pourrait être considéré, à tort, comme ne concernant pas ou peu les femmes qui ne sont plus, selon un terme consacré, « dans la vie active »

Il n'en est rien car « retraite » ne signifie plus systématiquement abandon de toute activité mais, souvent, « changement d'activité ».

En effet, aujourd'hui, compte tenu de l'allongement de la durée de la vie, la retraite n'est plus « l'antichambre de la mort », mais bien une « deuxième vie », qui peut offrir à celles et ceux qui le souhaitent l'opportunité de se réaliser dans l'activité de leur choix.

Or, il est beaucoup plus fréquent de voir les hommes retraités se lancer dans une carrière bis, en politique, associative, etc....alors que les femmes restent en retrait.

Cela est paradoxal, alors qu'elles sont plutôt en meilleure santé, qu'elles n'ont plus de charges familiales et qu'elles disposent d'une expérience très valorisable !

Par contre, lorsqu'elles sont seules, leur situation financière est souvent préoccupante, car elles forment les gros bataillons des « retraitées pauvres » !

De plus elles sont victimes de la mauvaise image de la femme qui vieillit ; au même âge, un homme sera souvent considéré comme expérimenté et une femme comme « vieille » ! Cette donnée culturelle, en opposition totale avec la réalité biologique, génère censure et autocensure ; elle doit être combattue avec détermination.

Les femmes ont droit au « vieillissement actif », à cette seconde vie qui leur permettra de s'accomplir librement et pleinement, et d'apporter à la collectivité toute leur énergie et l'expérience qu'elles ont pu accumuler dans leur première vie !

>>>

Annie-Laurence Godefroy, Past Présidente des Zonta Clubs de France

L'âge d'or, le bel âge, un fourre-tout, qui a été, qu'il est convenu aujourd'hui de disséquer, d'analyser, de sérier et ceci de manière de plus en plus urgente à mesure que le vieillissement de la population se fait ressentir.

### Deux échos, à 2000 ans d'écart

Problème existentiel de tous les temps, de tous les lieux, de la personne confrontée à son vieillissement et... à sa fin de vie.

- Un premier écho : celui de Cicéron

« Les gens qui n'ont en eux-mêmes aucune ressource pour vivre bien et avec bonheur, trouvent tout âge pénible mais, ceux qui recherchent tous les biens en eux mêmes ne peuvent considérer comme mauvais ce que la nécessité naturelle leur apporte »

Cicéron : la vieillesse ou... **la vieillesse intérieure dominée par la sagesse**

- Un deuxième écho : celui de Simone de Beauvoir

« Aujourd'hui un mineur est à 50 ans un homme fini tandis que parmi les privilégiés beaucoup portent allègrement leurs 80 ans »

Simone de Beauvoir : la vieillesse ou... **la vieillesse sociale et politique, une vieillesse de lutte.**

Deux citations, deux époques à plus de 2000 ans d'écart pour donner une image positive de la vieillesse l'une fondée sur les potentiels de la personne, l'autre fondée sur le combat social politique, les deux ne s'excluant pas et se complétant car si dans notre société les revenus tiennent une place essentielle, les liens sociaux, la vie intergénérationnelle aident au vieillissement actif tout autant que la richesse intérieure et, la capacité à se projeter dans l'avenir, (l'homme étant un pro-jet par définition).

### L'âge et le genre, facteurs de discrimination

Nous allons donc parler du vieillissement en général et du vieillissement féminin en particulier et s'il existe un motif de discrimination dont on parle peu, (mais qui est certainement le plus répandu) c'est bien l'âge.

Voici la raison pour laquelle le Zonta (organisation qui regroupe des femmes et des hommes du monde entier ayant des responsabilités ou des compétences professionnelles dans les secteurs économique, social, politique, culturel ou de santé qui les amènent à œuvrer ensemble pour améliorer le statut des femmes et lutter contre les discriminations) se fait ici l'avocat de la défense pour montrer du doigt ce qui est, ce qui doit être modifié, ce qui doit être encouragé pour neutraliser la variable de l'âge dans la société et les politiques publiques.

Et puisque notre mission est l'amélioration de la situation des femmes il était normal que nous nous intéressions au vieillissement des femmes qui subissent alors une double discrimination : celle de l'âge, celle du genre.

### L'engagement des Zonta Clubs

Nous agissons, nous agissons comme un groupe de pression qui peut assumer dans cette problématique du vieillissement féminin des fonctions de veille, d'information, de propositions, parfois même d'expertise, au nom de ces femmes et de leurs besoins sociaux et économiques comme nous avons pris l'habitude de le faire dans toutes nos actions internationales ou nationales, voire locales de service ou de veille législative.

Voici les raisons pour lesquelles les clubs Zonta ont eu l'idée d'un colloque sur le vieillissement actif et se sont associés au CNFF pour éclairer, nous l'espérons, les différentes facettes du vieillissement actif et leurs solutions appropriées car..

« *La vieillesse bien comprise est l'âge de l'espérance* » nous a dit Victor Hugo dans Philosophie prose.

[Retour au sommaire](#)

Je suis particulièrement heureuse d'être parmi vous à l'occasion de ce colloque consacré aux enjeux du vieillissement, et notamment aux femmes par rapport au vieillissement.

Il s'agit en effet d'un sujet qui a été peu pris en compte, jusqu'à présent, dans les combats des femmes et la recherche de l'égalité entre les hommes et les femmes. Votre initiative est donc particulièrement bien venue, et je vous remercie de l'avoir prise, car elle correspond à une question essentielle dans notre approche nouvelle de la condition des femmes.

Tout d'abord, je voudrais vous dire combien je me sens proche de vous, en tant que femme. Car je fais partie comme vous des citoyennes qui s'engagent, dans leur pays et au niveau international, pour faire progresser la condition et les droits des femmes. Je suis impliquée personnellement depuis de nombreuses années dans ce combat à travers une association européenne. C'est pourquoi je veux rendre hommage au Conseil national des femmes et à sa Présidente Marie-Jeanne Vidaillet-Perretti.. Célébrer le 100e anniversaire de la Journée internationale de la femme, comme nous venons de le faire, revient aussi à célébrer un siècle d'action du Conseil national des femmes.

Il a été, il est de tous les combats des femmes : pour le droit de vote et la parité politique, pour l'éducation et la formation des filles et l'égalité professionnelle, pour la meilleure reconnaissance du travail des femmes et la conciliation de leur vie sociale, familiale, professionnelle, pour le respect des droits humains et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Je voudrais également associer à cet hommage les Zonta Clubs, co-organisateurs de ce colloque, qui, forts de leurs 1250 clubs répartis dans 70 pays, constituent un réseau de plus de 30 000 femmes sur les 5 continents, exerçant des responsabilités professionnelles dans les secteurs économique, culturel, artistique, social.

Par vos efforts, vous avez toujours été en première ligne pour défendre la cause des femmes.

Au-delà des progrès et des avancées obtenus, et des luttes qui continuent, il y a une autre inégalité qui nous interpelle particulièrement : celle des femmes par rapport au vieillissement.

Le sujet que vous abordez aujourd'hui me paraît à cet égard particulièrement important, car les femmes âgées semblent être les oubliées, jusque par les femmes elles-mêmes, du combat pour les femmes. Depuis 40 ans, à l'exception notable des combats pour la défense des retraites, ce sont surtout les femmes en âge de procréer et de travailler qui ont constitué l'étalon des grandes luttes, que ce soit pour l'égalité professionnelle, la libre disposition du corps ou le contrôle des maternités.

Mais que faisons-nous pour impliquer dans cette cause les femmes plus âgées ? Les écoutons-nous suffisamment ? N'avons-nous pas tendance à les oublier, à les placer hors du débat sur la place des femmes dans notre société ?

Dans mes responsabilités ministérielles, j'ai d'autant plus pris conscience de ce problème que l'allongement de la durée de la vie n'est pas suffisamment perçu comme un formidable acquis pour les individus. Pourtant, il s'agit d'une opportunité de ressourcer notre conception du "vivre-ensemble", non seulement entre les générations, mais aussi entre les hommes et les femmes.

L'image du vieillissement, dans notre société, n'a pas seulement besoin d'être changée. Elle doit nous faire prendre conscience que l'on ne vieillit pas de la même manière selon qu'on est un homme ou une femme.

Le grand âge est surtout féminin. En France, sur 10 millions de personnes âgées de plus de 65 ans, il y a 6 millions de femmes. Leur espérance de vie est de 84 ans, contre 77,5 ans pour les hommes. Une jeune fille qui naît aujourd'hui a une chance sur deux de devenir centenaire.

>>>

Les discussions que nous entendons sur le vieillissement, les images du vieillissement que nous renvoie notamment la publicité ne sont pas représentatives des femmes. Car les discours, je le dis franchement, sont asexués. Car la publicité a, quant à elle, plus tendance à sur-représenter et sur-valoriser les hommes, au détriment des femmes.

Quelle est la situation des femmes par rapport au vieillissement ? Quels sont les problèmes auxquels elles doivent faire face en tant que femmes ?

1) Tout d'abord, elles sont plus importantes en nombre, car leur espérance de vie est supérieure à celle des hommes.

2) Ensuite, elles sont plus fragiles sur le plan de la sécurité financière, surtout avec les effets du veuvage. Même si un nombre grandissant de femmes disposent d'une retraite après avoir eu leur propre carrière professionnelle, beaucoup d'entre elles doivent se contenter de la pension de réversion de leur conjoint, ce qui réduit considérablement leur niveau de vie.

Il faut aussi souligner l'impact des séparations et divorces, on l'oublie trop souvent, qui sont source de précarité supplémentaire pour les femmes. Ces ruptures ont en effet des répercussions profondes sur leur vie.

82% des personnes âgées qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté sont des femmes. Parmi les 880 000 personnes qui bénéficient du minimum vieillesse, il y a une majorité de femmes. A cette question de précarité financière, se rajoute naturellement la solitude.

3) Une certaine dictature de l'âge, s'exerce également et plus particulièrement sur les femmes, comme si le corps d'une femme n'avait pas le droit de vieillir.

4) Les femmes sont doublement touchées par la maladie d'Alzheimer :

- comme malades
- mais aussi comme aidantes, puisque, comme vous le savez bien, ce sont, dans l'immense majorité des cas, des femmes qui accompagnent et soutiennent leur conjoint ou leurs proches touchés par la maladie. Il ne faut pas qu'elles deviennent les 2èmes victimes de cette maladie.

6) Soulager le quotidien des femmes âgées, c'est aussi leur permettre de vivre chez elles, dans de bonnes conditions. C'est l'objet de la mission "Vivre chez soi" et de l'opération « Bien vieillir » que je viens de lancer.

Ma volonté, c'est de faire en sorte que les femmes ne vivent pas leur vieillissement comme une sorte de fatalité, qui aurait des répercussions sur leur épanouissement personnel et sur leur rayonnement dans la société.

C'est pourquoi je crois qu'il faut repenser l'articulation entre les inégalités de genre et les inégalités liées à l'âge.

Comme le soulignent Rose-Marie Lagrave et Juliette Rennes, la revendication « mon corps m'appartient » doit pouvoir aussi s'appliquer aux femmes moins jeunes, dont les corps sont plus vulnérables.

Par ailleurs, il est temps de faire changer la perception différenciée selon le sexe des corps vieillissants dans notre société.

Je vois dans votre colloque deux aspects novateurs : par le choix du sujet de "la femme par rapport au vieillissement", vous vous placez aux avant-postes de la lutte d'aujourd'hui pour la reconnaissance du droit des femmes. Vous contribuez à réparer une erreur historique, et vous ouvrez aussi des perspectives d'avenir.

Comptez sur moi pour être à votre écoute, pour suivre avec le plus grand intérêt le résultat de vos travaux, et pour faire en sorte que, désormais, la situation spécifique des femmes face au vieillissement soit pleinement reconnue et assumée.

C'est un enjeu essentiel pour une société moderne et éprise de justice et d'équité entre les hommes et les femmes, jeunes et moins jeunes.

Je vous souhaite de fructueux travaux.

[Retour au sommaire](#)



### LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION FRANÇAISE EST INELUCTABLE

Olivier Chardon, Division Enquêtes et études démographiques, INSEE

Selon les projections de population de l'Insee, en supposant que les tendances démographiques récentes se maintiennent, la France métropolitaine compterait 70,0 millions d'habitants en 2050 (contre 62,8 millions en 2010). La population augmenterait sur toute la période, mais à un rythme de moins en moins rapide. En 2050, un habitant sur trois serait âgé de 60 ans ou plus, contre un sur cinq aujourd'hui. La part des jeunes diminuerait, ainsi que celle des personnes d'âge actif.

Les projections de population simulent pour chaque année et jusqu'en 2050 le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge sur la base d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes des variations de population : fécondité, mortalité et migrations. D'une année sur l'autre, la population évolue en fonction des décès, des naissances et des mouvements migratoires (émigration et immigration).

L'évolution de la fécondité, de la mortalité et des migrations à long terme est incertaine. Il est donc nécessaire de chiffrer l'effet d'un changement d'hypothèses sur les résultats projetés. Plus de 27 variantes ont été estimées par l'Insee, aucune ne remet en cause le vieillissement. La proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus varierait entre 30,1 % et 33,9 % selon la variante retenue. Elle serait dans tous les cas nettement supérieure au niveau actuel (22,6 % en 2010).

[Retour au sommaire](#)

### RETRAITES ET RISQUES DE PRECARITE

Zehira Ben Ahmed, juriste, Administrateur de la Fédération nationale des Accidentés de la Vie

Fin 2004, La retraite moyenne des femmes était inférieure de 38 % à celle des hommes. Cette différence provient essentiellement des avantages de droits directs des femmes qui sont inférieurs de 52 % à ceux des hommes. En effet, seules 44% des femmes bénéficient d'une carrière complète contre 86 % des hommes.

#### A - RETRAITE REGIME GENERAL

Son montant dépend : du salaire de base, du taux, de la durée d'assurance au régime général, de 150 à 164 trimestres selon l'année de naissance (172 à partir de 2012 pour tous les retraités nés après 1952). La retraite à taux maximum est de 50 %. Ce taux est appliqué au salaire de base et limité au plafond de la sécurité sociale.

La majorité des femmes ne peuvent profiter de leur retraite à 60 ans, n'ayant pas le nombre de trimestres requis, mais devront attendre 65 ans. Sinon la retraitée ne bénéficiera que d'une retraite à taux minoré puisqu'une décote sera appliquée automatiquement. Sauf conditions particulières (inaptitude au travail par exemple) ou si elle bénéficie de correctifs (majoration pour enfants, assimilation du congé maternité à du travail, congé parental, majoration pour enfant handicapé)

Majoration pour conjoint à charge : Cette majoration est accordée à la retraitée si son conjoint a 65 ans, des ressources inférieures à un certain montant.

Le montant est de 50,81 € par mois si le retraité réunit la durée d'assurance maximum et il est tenu compte d'un plafond de ressources très bas 641,62 € par mois pour 2009. **Une femme ayant travaillé pour sa famille est censée vivre avec une somme de 50,81 € juste réparation pour ses bons et loyaux services.**

**La retraite complémentaire** se calcule à partir du nombre de points acquis par l'assurée durant toute sa carrière professionnelle.



**LA PENSION DE REVERSION** : Il faut attendre 55 ans et ne pas disposer de ressources supérieures à 18 116,80 € par an pour une personne seule en 2009. **La pension de réversion est égale à 54 % du montant de la retraite** que percevait ou aurait perçu le conjoint. **Si celui-ci relevait uniquement du régime général et y totalisait au moins 60 trimestres**, la pension de réversion ne peut pas être inférieure à **3 193,90 euros PAR AN pour 2009 soit 258,58euros/mois**. La pension de réversion peut se cumuler avec une retraite personnelle dans la limite de **52 % du total** de cette retraite et de la pension principale dont bénéficiait le conjoint décédé ;

**Régime complémentaire** : La réversion est égale à 60 % de la retraite complémentaire du salarié ou retraité décédé

## **B- REGIME FONCTION PUBLIQUE**

**LA RETRAITE DE BASE** : La pension est calculée en fonction des éléments suivants : durée minimale de services (15 ans), âge pour bénéficier d'une pension (60 ans pour un sédentaire, 55 ans pour un actif). Un nombre de trimestres est exigé pour bénéficier d'une pension au taux maximal : 2009, 161 trimestres ; 2012, 164 trimestres. Taux de 75 %.

Les périodes de service à temps partiel sont prises en compte pour leur durée réelle.

Le pourcentage de la pension dépend de la durée des services et bonifications du fonctionnaire et du taux, applicable au traitement. Si le fonctionnaire ne remplit pas les conditions quant à la durée de cotisation, sa pension est minorée. Au montant de la pension s'ajoute, le cas échéant, une majoration pour enfants.

### **Pension de réversion fonctionnaire**

Le conjoint survivant a droit à une pension égale à 50 % de celle obtenue par le fonctionnaire ou qu'il aurait obtenue le jour de son décès, payée sans condition d'âge, ni de ressources

## **C - LES MINIMAS**

Pour la fonction publique : Le minimum garanti est de 11 975,57 € /an

Pour le régime général : Depuis le 1er janvier 2008, le montant minimum majoré de la retraite de base est fixé à 633,61 € par mois.

C'est le montant auquel est portée une retraite dont le montant calculé (en fonction de la situation de l'assuré) s'avère inférieur à ce minimum.

Au 31 mars 2008, plus de 4 millions de retraités ont perçu le minimum contributif (environ 1/3 des retraites versées).

### **L'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)**

Tout retraité a droit à un minimum de ressources pour vivre. Le dispositif a été simplifié et prend la forme d'une allocation unique et différentielle : cette allocation vient donc souvent s'ajouter à une petite retraite de base ou de réversion.

**Pour l'obtenir, il faut avoir au moins 65 ans** (ou entre 60 et 65 ans si vous êtes inapte au travail, ancien déporté ou interné, ancien combattant ou mère de famille ouvrière), **avoir des ressources mensuelles inférieures à un certain plafond : 643,29 € par mois pour une personne seule**

**Le montant maximal de l'Aspa est de 628,10 € par mois** pour une personne seule

### **A noter**

La pénalisation des retraites incomplètes, La décote, Retraite à un taux minoré

Attribution d'un minimum INSUFFISANT POUR VIVRE quel que soit le régime de retraite.

➤➤➤

## En conclusion

- **Un fort sentiment de précarité, accentuée par une dépendance au conjoint**

Du fait de ces inégalités persistantes, le sentiment de précarité, pendant la vie active et au moment de la retraite, prédomine chez les femmes interrogées. Ainsi, pour 63 % des retraités, hommes et femmes confondus, la situation financière des femmes retraitées est moins bonne que celle des hommes. Trois causes principales sont mises en avant ici les femmes travaillent souvent à temps partiel au cours de leur carrière (pour 88 % des femmes), elles se sont arrêtées de travailler pour les enfants (à 87 %), elles sont toujours moins bien payées que les hommes au cours de leur carrière (à 87 % également).

## Que faire

- Il nous appartient à toutes et à tous de réfléchir sur un rééquilibrage des droits compte tenu de la spécificité de la situation des femmes. Cela passe par un meilleur accès au travail, le respect des textes sur l'égalité des traitements, les moyens techniques pour mener à bien une carrière et des textes pour pallier les effets induits par la maternité.

[Retour au sommaire](#)

## QUELQUES MOTS SUR L'AGISME

Synthèse de l'intervention de Jérôme Pellissier  
Ecrivain, Secrétaire de l'Observatoire de l'âgisme – [www.agisme.fr](http://www.agisme.fr)

Les stéréotypes âgistes sont dans notre époque trop nombreux et variés pour qu'il soit ici possible de tous les évoquer. Nombreux parce qu'il suffit de commencer une pensée par « *les aîné-e-s ou les personnes âgées sont...* » pour probablement produire un stéréotype : à part l'âge, il existe tout autant de différences entre chaque adulte âgé qu'entre chaque adulte d'un autre âge. L'un des ressorts de l'âgisme est presque toujours cette uniformisation des personnes âgées, ces caractéristiques psychologiques ou sociales qu'on va leur attribuer « en masse », sans tenir compte des individus.

Les stéréotypes âgistes, il faut le souligner, sont également aujourd'hui très banalisés. Il est même possible que l'âgisme et les discriminations dues à l'âge soient, dans nos sociétés, les formes de « racisme » et de discriminations les plus invisibles d'une part, les mieux tolérées d'autre part. En France, par exemple, un philosophe a pu exprimer sur une radio public son souhait de supprimer le droit de vote pour les personnes âgées de plus de 80 ans sans que cela provoque de réaction – on imagine en revanche les réactions très fortes qu'aurait provoquées ce même souhait de suppression de ce droit pour toute autre « catégorie » de la population...

Puisqu'on a parlé de démographie, soulignons-le : l'un des principaux stéréotypes à l'œuvre concernant les aîné-e-s est celui de leur nombre. Avez-vous remarqué le décalage entre la réalité et la manière dont on la voit décrite dans de nombreux médias et ouvrages ?

La réalité démographique, quelle est-elle ?

Ce que nous observons actuellement et pouvons projeter pour demain dans les pays occidentaux nous montre un fait essentiel : que la fameuse pyramide des âges va ressembler de moins en moins à une pyramide et de plus en plus à un obélisque. Ce que cela traduit : que pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, nous allons vivre avec des personnes de quatre et cinq générations en vie au même moment. Que la famille du XVIII<sup>e</sup> siècle, où l'on était très souvent orphelin à 20 ans et où la grand-parentalité était exceptionnelle n'a rien à voir avec la famille du XXI<sup>e</sup> siècle où il y a souvent, en même temps en vie dans une famille, des enfants petits, de jeunes adultes, des adultes d'âge moyen, des adultes âgés, des adultes très âgés. En quoi un tel phénomène serait-il négatif ? (Soulignons qu'il n'est négatif qu'en fonction d'une vision purement economiciste des phénomènes démographiques où tous ceux qui ne sont pas des « adultes d'âge moyen productifs » sont accusés de peser sur les autres...)

Et même s'il est vrai que, dans la majorité des pays occidentaux, vers 2050, il y aura entre 5 et 10% de personnes de plus de 85 ans, en quoi ces 5-10% de personnes âgées seraient-ils plus envahissants que les 5-10% de personnes âgées qui existaient en occident au début du XX<sup>e</sup> siècle (ces personnes âgées de 1900 étaient alors des personnes ayant plus de 65 ans) ?

Car là est bien l'âgisme : dans la manière dont on nous présente cette réalité démographique comme une invasion, une déferlante, une « marée grise », un « tsunami démographique », etc. C'est ce décalage entre la réalité et sa description qui révèle la phobie de la vieillesse à l'œuvre dans nos sociétés jeunistes et obsédées par la peur du vieillissement. Une peur du vieillissement qui se traduit, de plus en plus souvent, par des formes de haine à l'encontre des vieilles personnes.

Dans le domaine démographique, l'âgisme ne consiste donc pas à mentir sur la réalité (les changements et évolutions des populations) mais à la présenter systématiquement comme alarmiste et catastrophiste.

En revanche, dans d'autres domaines, l'âgisme emprunte les voies du travestissement, voire du mensonge. C'est le cas par exemple des discours présentant *toujours* les « seniors » comme s'ils étaient *tous* oisifs et aisés.

Actuellement, en France, à force de montrer systématiquement cette image des « seniors », de nombreuses personnes sont persuadées que la majorité des « personnes âgées » sont riches et que les retraité-e-s touchent plus d'argent que les salarié-e-s ! L'insistance de nombreux médias sur l'oisiveté des seniors, sur les loisirs des seniors, etc., produit également des clichés dangereux qui font oublier que les retraité-e-s sont les principaux acteurs des aides et entraides au sein des familles, militants et bénévoles au sein des associations, et qu'ils tissent quotidiennement le tissu social de nos pays.

À force de les présenter ainsi, comme oisifs et aisés, on en vient vite à les accuser d'être socialement et économiquement irresponsables dans un premier temps... puis dans un second temps d'être responsables des différentes difficultés socio-économiques de nos pays. Retraité-e-s, personnes âgées malades, sont ainsi de plus en plus souvent présentés comme des « charges », des « fardeaux », des « poids économiques » !

Là encore dans le déni complet de la réalité (les dépenses de retraite et de santé, comme les dépenses d'éducation et de culture, sont des dépenses de civilisation qui rapportent infiniment plus à une société humaine qu'elles ne lui coûtent matériellement), ces stéréotypes sont dangereux : ils font des aîné-e-s les boucs émissaires de problèmes qui sont des problèmes politiques, économiques, idéologiques...et non des problèmes dus à une catégorie de la population, que cette catégorie soit fondée sur l'âge, le genre ou l'origine...

Mais ne serait-ce pas bien pratique d'avoir précisément des « personnes âgées » que l'on puisse ainsi accuser de tous nos maux ? Et si les stéréotypes âgistes étaient surtout une manière de ne pas parler d'autres sujets, un moyen pratique de masquer d'autres réalités ? Après tout, tant qu'on croit que ce sont les aîné-e-s qui sont riches, on évite de se pencher sur les inégalités qui existent, quelle que soit la génération, qu'on ait 20 ou 90 ans, entre les peu nombreuses personnes riches et les assez nombreuses personnes modestes ou pauvres. Après tout, tant que l'on peut accuser les aîné-e-s d'être responsables de nos crises économiques et des difficultés des plus jeunes, on évite de se pencher sur d'autres responsabilités. Après tout, tant que ce sont les très vieilles personnes qu'on peut associer à la maladie, au handicap et à la mort, on peut continuer à se croire éternellement jeunes, rapides, performants, invulnérables... Ils sont donc bien utiles, les aîné-e-s, pour conjurer nos faiblesses, nos phobies et nos fantasmes !

Pour conclure, il importe de distinguer deux aspects.

Celui qui concerne l'utilité sociale. Les aîné-e-s, on le constate quotidiennement dans nos pays, sont indispensables. Ils sont notamment au cœur des très nombreuses activités de prendre-soin (prendre-soin de l'environnement, de l'avenir, de la mémoire et de l'histoire, des autres générations, de nos familles, des personnes malades et isolées, de l'art, etc.) qui font qu'une société d'animaux humains est profondément différente, dans le souci des uns et des autres, d'une société d'animaux où chacun ne serait qu'un loup pour l'autre.

[Retour au sommaire](#)

## **ENTRE POLITIQUE ET ASSOCIATIF : LES DIVERSES FORMES D'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ**

**Mélissa Petit, Doctorante Université Paris Descartes  
Membre du Réseau d'Etudes Internationales sur l'Age, la Citoyenneté et l'Intégration (REIACTIS)**

*Plan de l'intervention de Mélissa Petit*

L'engagement des femmes dans la société peut prendre diverses formes : familiales, politiques, associatives, économiques, amicales... Nous nous focaliserons ici sur les facettes politiques et associatives réalisées dans des actions collectives organisées au sein desquelles les « femmes vieillissantes » peuvent s'impliquer. En s'engageant, l'individu prend part à une situation, à des débats de société, à la défense de causes, à travers un organisme ou vis-à-vis de proches. Il se traduit par des actes et s'oppose à une attitude de retrait, à laquelle nous associons trop souvent d'emblée les femmes et les plus âgées. Nous ne reviendrons pas sur le fait que les vieux sont des vieilles, et que, du fait de leur plus grande espérance de vie, les femmes forment la grande majorité des citoyens âgés, posant ainsi, dans nos sociétés démocratiques, la vaste question de la participation citoyenne de celles-ci. Dès lors, nous tenterons d'apporter un éclairage sur deux formes d'engagement qui se recoupent fortement, politique et associatif. Dans un premier temps, notre regard se portera sur l'engagement politique, et principalement sur le pouvoir par le vote des femmes âgées, puis nous nous arrêterons sur le cas concret d'un groupe de femmes québécoises. Dans un second temps, nous nous intéresserons à l'engagement associatif en dressant un panorama de l'implication des femmes dans ce secteur, pour enfin terminer sur des résultats hypothétiques d'une recherche doctorale concernant l'apport du bénévolat pour et par les femmes âgées.

[Retour au sommaire](#)

## **UNE MEILLEURE UTILISATION DES POTENTIALS DES FEMMES PAR LA SOCIÉTÉ, LES ENTREPRISES, LE MONDE ASSOCIATIF**

**Marie-Françoise Fuchs, Fondatrice de OLD'UP**

[www.old-up.eu](http://www.old-up.eu) - [contact@old-up.eu](mailto:contact@old-up.eu)

L'association « OLD'UP » est l'exemple même de la volonté expresse de chaque personne, quel que soit son âge, de rester un-e citoyen-ne contributeur et participant actif et utile dans sa famille et dans la société. Elle cible plus particulièrement l'âge intermédiaire, (« l'entre deux du temps ») de la retraite, qui succède au senior et précède le grand âge (la dépendance).

Toute son action est orientée vers un projet qui dynamise les années données par la longévité nouvelle, qui mette en lumière l'existence de cet âge (qui concerne déjà des millions de personnes et qui va en s'accroissant) où le risque de repli est fort pour en faire une nouvelle étape de déploiement heureux et utile à la collectivité.

On peut dire que c'est l'âge où apparaissent des fragilités mais où chacun a son autonomie, quelques mini handicaps qui n'empêchent ni contacts, ni activités, donc ni projets, réflexions, adaptation, et nécessitent une renaissance novatrice pour cette nouvelle étape du chemin de la vie.

Quelques exemples des activités de l'association et projets communs : formation continue et ciblée, implantations locales, partenariats associatifs etc. Son ambition est de créer un réseau actif et convivial de OLD'UP, sur le plan local de proximité, et un réseau de liens entre internautes de cette génération.

**Micheline Justice  
Déléguée aux droits à l'égalité entre les hommes et les femmes à l'EGEE**

[www.egee.asso.fr](http://www.egee.asso.fr)

L'association EGEE -Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise- a trois missions principales :

E comme Entreprise      E comme Education      E comme Emploi

2 200 bénévoles, répartis sur tout le territoire -seniors retraités de tous horizons- en sont membres. Micheline Justice, après avoir présenté EGEE, nous a dit comment demeurer active et prendre de nouveaux contacts.

[Retour au sommaire](#)

## **ENJEUX ET POLITIQUES DE PREVENTION DU VIEILLISSEMENT EN EUROPE - APPROCHE COMPARATIVE**

*Plan de l'intervention de Catherine Déchamp Le Roux :*

Les politiques et les pratiques de prévention du vieillissement.

Le vieillissement de la population contribue à fragiliser les systèmes de protection sociale en ce qu'il déséquilibre le rapport entre actifs et inactifs sur lequel a été fondé le pacte social assurant la solidarité entre générations. Ce contexte explique le nouveau regard porté sur le vieillissement biologique et social contre lequel il faut lutter par la prévision et par la prévention. Deux facteurs contribuent à la mise en place d'une politique de prévention du vieillissement: le spectre de la dépendance et le financement des retraites.

Cette recherche compare les politiques de prévention au niveau de l'OCDE et plus précisément en Europe avec les programmes Healthy ageing, active ageing et mieux vieillir. On s'intéresse en particulier aux disparités sociales observées lors du vieillissement (mortalité, espérance de vie et morbidité) liées aux conditions de vie, de travail et de santé antérieures. Quelles sont les politiques de réduction de ces disparités ?

**Anne-Pascale Vitale**  
**Présidente de la Commission Egalité des Genres du Mouvement Européen France**

1. Au niveau Européen le problème du vieillissement est une réalité chiffrée.

Du fait d'une espérance de vie accrue (entre 1960 et 2050 augmentation de 13 ans) la population totale de l'UE d'ici à 2060 sera quasiment aussi nombreuse mais beaucoup plus âgée, malgré une légère remontée du taux de fécondité dans certains États membres et des flux d'immigration plus dynamiques .

Dans la plupart des pays, le déclin de la fécondité («baby crash») pose des problèmes en termes de financement des retraites (personnes âgées entre 45-65 ans au sein de la population européenne aujourd'hui).

- Au lieu de quatre personnes en âge de travailler par personne de plus de 65 ans, il y aurait un rapport de deux à une seulement.
- La diminution la plus importante devrait se produire durant la période 2015-2035, lorsque la génération du baby-boom arrivera à la retraite.
- Un peu moins des 2/3 de la population en âge de travailler disposent actuellement d'un emploi, pourcentage au-dessous de l'objectif fixé dans la stratégie de Lisbonne pour 2010.

2. Les enjeux politiques soulevés par le nombre croissant de personnes en âge de partir à la retraite pose des problèmes aux états et aux institutions intervenant à cet égard, tant au niveau français qu'europpéen.

**Coûts pour les états - budget**

- Incidence budgétaire pour les états : augmentation des dépenses publiques liées à l'âge au niveau :
  - santé – soins
  - retraites
- Augmentation de 1,4 % du PIB en dépenses publiques d'ici à 2060 à cause d'une population très âgée (plus de 80 ans).

**Besoin d'assistance**

- Réduction de possibilités de prise en charge informelle de personnes âgées (dans le cadre familial).
- Besoin d'assistance externe (hors de la prise en charge informelle) à cause de l'accès des femmes, des jeunes et des seniors au travail.
- Difficulté à concilier la vie professionnelle et privée.
- Besoin d'améliorer et d'adapter l'habitat par rapport l'évolution démographique.

>>>

## **Quelles actions les Institutions Européennes peuvent elles préconiser ou mettre en œuvre pour aider les états membres à faire face au vieillissement de la population ?**

Les politiques européennes sont basées sur la stratégie de Lisbonne :

- Promouvoir le renouveau démographique en Europe en créant de meilleures conditions pour les familles
- Promouvoir l'emploi : plus de postes de travail et vies actives plus longues et de meilleure qualité
- Renforcer la productivité : amélioration du niveau d'éducation
- Mettre en oeuvre une stratégie globale de sortie de crise, reposant sur des réformes structurelles :
  - Prolonger la vie professionnelle
  - Augmenter la participation des jeunes, des femmes et des travailleurs plus âgés
  - Réformer les systèmes de prélèvements et de prestations
  - Réformer les régimes de pension
  - Améliorer l'efficacité des systèmes des soins de santé et de prise en charge à long terme,
  - Investir dans l'éducation, et les modes d'accueil des enfants.
  - L'intégration effective des immigrants
- Améliorer la conciliation de la vie professionnelle et privée
  - Modernisation des infrastructures d'aide aux personnes âgées et de garde d'enfants
  - Aménagement des conditions de travail : flexibilité des horaires
  - Partage des tâches familiales et domestiques entre les époux (homme - femme)

### **Conseil Européen**

Stratégie destinée à relever les défis économiques et budgétaires posés par les populations vieillissantes

- Réduire rapidement la dette
- Relever les taux d'emploi et de productivité
- Procéder à des réformes des systèmes de retraite, de soins de santé et de prise en charge à long terme

### **Commission Européenne**

Soutenir les États membres dans leurs efforts en vue d'améliorer l'efficacité des dépenses sociales.

- Améliorer l'adéquation des qualifications dans les secteurs de l'éducation, la formation et les services à la personne.
- 2012 : année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle

### **Politiques françaises**

En France on rappellera la mission « vivre chez soi » : lancée par Mme Berra, Secrétaire d'Etat chargée des aînés et le Plan national « bien vieillir » développé par Mme Berra et Mme Bachelot, Ministre de la santé.

D'autres mesures ont été prises pour prendre en compte le vieillissement de la population, on citera par exemple :

- L'amélioration de l'habitat des personnes âgées pour qu'elles puissent rester chez elles le plus longtemps possible.
- Le plan d'action sur l'emploi des salariés âgés qui favorise le maintien dans l'emploi et le recrutement de salariés âgés au sein des entreprises  
Le cadre réglementaire est l'article L.138-24 à L.138-28, R.138-25 à R.138-31 et D.138-25 du code de la sécurité sociale qui prévoit des pénalités : à partir du 18` janvier 2010, toutes les entreprises ou groupes d'entreprises employant au moins 50 salariés, doivent avoir conclu un accord ou établi un plan d'action sur l'emploi des salariés âgés. A défaut, ces entreprises seront soumises à une pénalité financière équivalente à 1 % de leur masse salariale et son produit est affecté à la Caisse nationale d'assurance vieillesse.
- L'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie (Loi n° 2010 209 du 2 mars 2010) qui est attribuée :
  - aux bénéficiaires du congé de solidarité familiale,
  - aux personnes qui suspendent ou réduisent leur activité professionnelle pour accompagner un proche en fin de vie
  - aux demandeurs d'emploi indemnisés

[Retour au sommaire](#)



## 55..... 65..... 75 ANS..... ET PLUS : COMMENT POURRAIT-ON MIEUX LE VIVRE ?

### VIEILLIR : UNE CHANCE A SAISIR ?

Noëlle Châtelet, Ecrivain, Universitaire

Noëlle Châtelet a apporté un témoignage, celui d'une femme qui se veut "passeuse", à la fois comme enseignante et comme écrivain.

*Certes, vieillir n'est pas toujours une chance. Mais c'est déjà un cadeau, car vieillir n'est pas mourir. Et alors la crainte ne serait-elle pas davantage "ne pas vieillir", mourir ?*

*Vieillir, luxe absolu à saisir comme une chance. Chaque moment de la vie n'est-il pas une chance ? Pourquoi est-il plus merveilleux de voir le corps d'une adolescente s'épanouir que de voir un corps s'alanguir ?*

*Sans doute la réponse est-elle, dans notre société du "paraître", le despotisme de la jeunesse, de la beauté à tout(s) prix. Ce despotisme qui conduit certains à vouloir arrêter le temps en ayant recours aux différentes techniques qui leur sont offertes. Il ne faut pas juger, pas condamner ces êtres humains qui souffrent, mais plutôt éprouver de la compassion pour eux.*

*L'écriture est l'arme qu'a choisie Noëlle Châtelet pour lutter contre les stéréotypes et l'emprise de la société.*

*C'est ainsi qu'est née "La Dame en bleu", image de la liberté retrouvée, qui pose la question : et si on en venait à perdre la crainte de vieillir ?*

*A suivi "La Femme coquelicot", qui aborde la réalité des amours tardives, réalité occultée, mais pourtant moment privilégié qu'il ne faut pas gâter.*

*Puis les amours enfantines, avec "La Petit aux tournesols", qui rapprochent les émois enfantins –qui existent vraiment- et les amours tardives.*

*Bleu, rouge, jaune, trois couleurs qui marquent le passage d'un personnage d'un état à l'autre.*

*Quatrième couleur : vermeil. "Au Pays des Vermeilles", dernier ouvrage paru de Noëlle Châtelet, traite de la grand maternité, autre chance à saisir. Moment de découvertes extraordinaires, re-découverte de soi-même. La grand maternité est le moment le mieux adapté pour placer l'enfant dans la lignée et convoquer les vivants et les morts.*

*Trois œuvres romanesques qui tentent de célébrer la vieillesse et d'en donner –au-delà des consensus et des diktats- une image positive et gratifiante.*

*Enfin, dernière question : vieillir jusqu'à quand ? Partir quand on le souhaite, en toute lucidité, question qui renvoie à un autre sujet, à un autre combat.*

Résumé : Nicole Herb, Zonta Clubs de France - CNFF

[Retour au sommaire](#)



## FEMMES POUR TOUJOURS, LES BELLES ANNEES DEVANT SOI...

Françoise Nicole-Kremer, Présidente fondatrice de Femmes pour Toujours

www.femmes-pourtoujours.com

Pourquoi « les belles années devant soi » ?

Comme vous le savez, notre espérance de vie ne cesse d'augmenter.

A 50 ans, il ne nous reste pas loin de 35 ans à vivre.

25 % des femmes de 50 ans atteindront 90 ans et la moitié des petite filles qui naissent actuellement vivront au moins jusqu'à 100 ans.

Savez-vous que la population féminine concernée par notre action représente environ 2 600 000 femmes, rien que pour l'Île de France.

Savez-vous que pour l'ensemble de notre pays nous arrivons à plus de 15 millions de femmes si nous englobons la période de la péri-ménopause ?

L'augmentation de la longévité va favoriser l'accroissement de certaines maladies comme l'ostéoporose par exemple, redoutable conséquence de la carence en estrogènes et dont la prévention est devenue pour nous une préoccupation majeure et un véritable problème de santé publique.

Comment compenser ce que la nature ne fabrique plus ?

Les hormones, c'est la vie mais la vie ne s'arrête pas sans les hormones.

Les solutions existent :

La ménopause n'est plus une fatalité !

[Retour au sommaire](#)

## UN LIEU DE VIE : LA MAISON DES BABAYAGAS

Thérèse Clerc, Présidente

www.lamaisondesbabayagas.fr

La Maison des Babayagas est une maison de femmes âgées, solidaires et citoyennes. Le public visé est composé de personnes ayant une habitude de vie collective : militantes associatives.

Chaque femme aura son lieu personnel (studio avec kitchenette et salle d'eau), bien insonorisé où elle continuera à mener sa vie personnelle. De grands locaux collectifs, cafétéria, salle polyvalente, bibliothèque, atelier, laverie, seront à leur disposition ainsi qu'un petit jardin.

Cette Maison est voulue par ses initiatrices : autogérée, solidaire, citoyenne et ouverte sur la ville

La première de ces maisons ouvrira à Montreuil (93) au cœur de la ville, à proximité du métro. La municipalité a voté à l'unanimité la mise à disposition d'un terrain sur lequel l'Office des HLM étudie la réalisation de ce projet, soumis au Conseil Général de Seine Saint-Denis.

[Retour au sommaire](#)

## UN SYSTEME DE CO-LOCATION : LES COCON3S

Christiane Baumelle, Présidente de La Trame

www.cocon3s.fr

Les Cocon3s sont des groupes de vie de 4 à 8 personnes retraitées, seules ou en couples, formés par cooptation, qui s'organisent dans une grande habitation, soit co-louée, soit co-achetées, soit fournie par une collectivité, pour partager les projets, les coûts, « le meilleur et le pire » en toute solidarité.

Ces habitations, privées, peuvent être totalement collectives (chacun a une chambre et une salle de bains autonome) ou semi collectives (chacun a un mini appartement).

[Retour au sommaire](#)

## QUELLES AMELIORATIONS DE L'HABITAT ET QUELLES TECHNOLOGIES POUR MIEUX VIVRE A SON DOMICILE ?

Michel Desmarchelier, Direction du Développement et de la Maîtrise de Projets

[www.ogerinternational.com](http://www.ogerinternational.com)  
[mdesmarchelier@ogerinternational.fr](mailto:mdesmarchelier@ogerinternational.fr)

Depuis plusieurs années, OGER INTERNATIONAL, l'une des 10 premières sociétés d'Ingénierie de la Construction française, très présente notamment sur le secteur Santé, participe à de nombreuses manifestations de la profession, Congrès FHF, SNCH, HOPITAL EXPO - GERONT EXPO, etc., afin d'en comprendre plus précisément les enjeux et les attentes.

Comprendre dans leur culture, leur économie et leur environnement : les métiers, les enjeux et les objectifs de ses Clients sur les projets sur lesquels elle intervient, constitue pour OGER INTERNATIONAL, une démarche essentielle pour être en mesure d'apporter des réponses pertinentes et originales dans ses domaines d'expertise technique en prenant en compte toutes les attentes explicites et implicites des futurs utilisateurs.

Dans le domaine de la Santé, cette attitude a naturellement amené OGER INTERNATIONAL à initier et conduire de nombreuses réflexions avec les professionnels de ce secteur par exemple, sur l'hébergement des personnes âgées et les moyens de mieux prendre en compte l'évolution démographique dans l'Ingénierie du Bâtiment.

[Retour au sommaire](#)

## LES BOOMERS SONT-ELLES VRAIMENT DIFFERENTES ?

Sherrill Mulhern, ethnologue

*Kansas City, USA - Neuilly sur Seine, France*  
*Membre du Zonta Club de Kansas City*

*Plan de l'intervention de Sherril Mulhern :*

En 1996, quand la première vague de baby-boomer américaine a commencé à fêter ses 50 ans, le consensus était que cette génération de femmes -qui jouissait d'une aisance économique sans précédent- ne tomberait pas tranquillement dans l'invisibilité qui caractérisa, jusqu'alors, la vie de leurs aînées après 50 ans.

Pendant un peu plus de 10 ans, sous le regard attentif des médias, les boomers girls élaboraient et exploraient des voies passionnantes, inédites du vieillissement actif. Derrière le vacarme publicitaire orchestré par des marchands d'« apparaître plus jeune » et d'« être en bonne santé » qui se disputaient ce marché lucratif en expansion, des réseaux d'information, d'éducation, et de nouvelles associations d'entraide et de loisirs organisés par des femmes pour des femmes ont commencé à prendre forme.

Aujourd'hui, ces pionnières atteignent l'âge de 65 ans et l'économie américaine, sur laquelle elles avaient compté pour se réinventer et poursuivre leurs rêves, est maintenant en ruine.

Nous examinerons rapidement ce qui reste de ce premier élan du projet « vieillissement actif » dans les domaines de la santé, du travail, du bénévolat et de la philanthropie et nous tenterons de répondre à la question posée le 4 mars 2010 par Paula Span, dans le New York Times : Will Boomers Be Any Different? (Les Boomers seront-elles vraiment différentes ?).

[Retour au sommaire](#)

## CONCLUSIONS

**Marie-Jeanne Vidaillet-Peretti**  
**Présidente du CNFF**

**Danièle Gelly**  
**Présidente des Zonta-clubs de France Nord-Ouest 2008-2010**  
**Vice-présidente des Zonta-Clubs de France 2008-2010**

Pour permettre au plus grand nombre de femmes d'aborder dans de meilleures conditions ce « cinquième » âge de la vieillesse et leur reconnaître un rôle et une « utilité » sociale qu'elles revendiquent, le CNFF et le Zonta France formulent une série de propositions qui seront diffusées largement aux pouvoirs publics et au monde associatif.

### EDUQUER, FORMER, INFORMER

- Faire prendre conscience à tous, mais aux jeunes en particulier, de la richesse de l'apport des personnes âgées à la famille et à la société : oeuvrer pour une meilleure coopération entre les générations et renforcer la solidarité intergénérationnelle.
- Etre vigilant sur la représentation des seniors dans les médias, et plus particulièrement des femmes.
- Cesser de classer les retraités dans les « inactifs », terme dévalorisant et ne correspondant pas à la réalité (comme le dit Dominique Bidou, expert démographe au BIPE, l'entreprise n'est pas le seul lieu de création de richesse et il devient urgent de reconnaître enfin les apports non marchands).

### ACCOMPAGNER ET ECOUTER

- Favoriser les sessions de préparation à la retraite.
- Promouvoir un mode de vie permettant de prévenir ou retarder les pathologies liées au vieillissement (dépistage précoce de certaines maladies, alimentation adaptée, exercice physique, etc...).
- Prendre en compte la situation économique des plus démunies en revalorisant les minima- vieillesse.
- Donner aux différentes structures accueillant des personnes âgées, y compris aux nouveaux lieux de vie (ex. des Babayagas et autres innovations), des moyens techniques, juridiques, humains et financiers, suffisants et adaptés.
- S'attacher à créer un environnement propice, que ce soit en milieu urbain ou rural (logement, transports, vie quotidienne).

### VALORISER

- Valoriser l'expertise et les compétences des personnes âgées dans l'entreprise, la famille, les associations.
- Favoriser et intensifier les engagements volontaires des seniors (dans l'éducation par ex. ou par des initiatives comme la plateforme France Volontaires récemment créée).
- Veiller à une meilleure intégration des personnes âgées dans tous les processus décisionnels, mais particulièrement dans les domaines qui les concernent (généraliser par exemple les conseils municipaux des seniors ou conseils des sages).
- Reconnaître leur contribution en trouvant de nouvelles formes de reconnaissance : statut, financement, avantages divers

**Aujourd'hui en France, plus de 16 % de la population** (10 millions de personnes) est âgé de plus de 65 ans. **En 2030 ce sera 28% de la population.** Cette part importante et en forte croissance de la population française mériterait d'être mieux observée sur le plan statistique pour être mieux prise en compte. Le CNFF et le Zonta :

- ↪ **recommandent l'instauration de statistiques sexuées et la création de nouvelles tranches d'âge** dans les outils d'observation nationaux et européens, et **s'insurgent contre l'exclusion des personnes âgées de certaines études et sondages ;**
- ↪ **demandent au gouvernement de promouvoir**, au plan national mais aussi européen, **une politique vieillesse audacieuse et constructive, fondée sur le principe du vieillissement actif**, seul moyen de relever le défi du vieillissement démographique dans le contexte économique actuel.

*Synthèse réalisée par Claudie Corvol, Vice-Présidente du CNFF*

[Retour au sommaire](#)